FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit — **KIT FOR THE PREPARATION OF TECHNETIUM Tc99m SESTAMIBI INJECTION**

Autres moyens d'identification

- **Numéro de la FDS** — MHSMB
- **Synonymes** — Sestamibi imaging agent.

Usage recommandé — Le contenu de cette trousse telle qu'elle est vendue n'est pas radioactif. Trousse pour utilisation par intraveineuse seulement. Le Sestamibi marqué au technétium Tc-99m est un agent de perfusion myocardique indiqué pour la détection de maladies coronariennes par la localisation d'une ischémie myocardique (déficiences réversibles) et d'un infarctus (déficiences irréversibles), ainsi que pour l'évaluation de la fonction myocardique et la production de renseignements pour utilisation dans les décisions de traitement des patients.

Restrictions d'utilisation — Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fournisseur

- **Nom de la société** — Curium Canada Inc.
- **Adresse** — 2572 Daniel-Johnson Boulevard
  Offices 245-249, 2nd Floor
  Laval, QC H7T 2R3
  Canada
- **Numéro de téléphone** — Customer Service phone number: 866-885-5988
- **Courriel** — NuclearMedicine@curiumpharma.com

Téléphone en cas d'urgence : — 24 Hour Emergency 314-595-3700

CHEMTREC 800-424-9300

2. Identification des dangers

Dangers physiques — Non classé.

Dangers pour la santé — Sensibilisation cutanée — Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

- **Mention d'avertissement** — Attention
- **Mention de danger** — Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseil de prudence**
  - **Prévention** — Éviter de respirer les poussières. Porter des gants de protection. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
  - **Intervention** — EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
  - **Stockage** — Conserver à l'écart de matières incompatibles.
  - **Élimination** — Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers — Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires — Cette fiche de données de sécurité couvre le contenu de la trousse telle qu'elle est vendue (non radioactive) avant la reconstitution. Trousse pour utilisation par intraveineuse seulement.

En raison de la faible quantité manipulée, la classification de danger d'explosion de poussières possible ne s'applique pas.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
D-MANNITOL		69-65-8	80
Citrate de sodium		68-04-2	10
COPPER TETRAMIBI TETRAFLUOROBORATE		103694-84-4	5
L-CYSTEINE HYDROCHLORIDE		52-89-1	5
Chlorure stanneux, dihydrate		10025-69-1	< 1

Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Une trousse pour la préparation de Sestamibi marqué au technétium Tc-99m injectable est fournie sous forme d'un flacon de 10 ml dans une trousse de cinq (5) unités (NDC no 69945-092-20) ou une boîte de trente (30) unités (NDC no 69945-092-40), stériles et non pyrogènes. Le pH varie entre 5,6 et 5,7 avant la lyophilisation. Le contenu du flacon est lyophilisé et conservé sous azote. Protéger de la lumière avant la reconstitution. Stocker entre 15 et 25 °C (59 et 77 °F) avant et après la reconstitution.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Dermatite. Éruption. Peut provoquer une allergie cutanée. Le Sestamibi marqué au technétium Tc-99m a peu souvent été associé à des évènements allergiques et anaphylactiques graves d'œdème angioneurotique et d'urticaire généralisée. Chez certains patients, les symptômes allergiques se développent lors de la seconde injection pendant l'imagerie au Sestamibi marqué au technétium Tc-99m.

Les réactions indésirables suivantes ont été rapportées chez plus de 0,5 % des patients : signes et symptômes qui correspondent à une attaque qui se produit après l'administration de l'agent; arthrite transitoire; œdème angioneurotique, arythmie, vertiges, syncope, douleurs abdominales, vomissements et hypersensibilité grave caractérisée par une dyspnée, hypotension, bradycardie, asthénie et vomissements dans les deux heures qui suivent une seconde injection de Sestamibi marqué au technétium Tc-99m. Quelques cas de rougissement, d'œdème, d'inflammation au site d'injection, de sécheresse de la bouche, de fièvre, de prurit, d'éruptions, d'urticaire et de fatigue ont également été attribués à l'administration de l'agent.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Eau. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO_2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Lors de l'incendie, des produits de combustion dangereux se dégagent, parmi lesquels : Oxydes de carbone (COx). Oxydes métalliques. Composés halogénés.

Comme avec la plupart des solides organiques, un incendie est possible à des températures élevées ou par contact avec une source d'inflammation. Mannitol : Concentration explosible minimale = 0,065 g/l; pression maximale d'explosion : 97 lb/po2, Mannitol : Point d'éclair : > 149 °C (300 °F) Température d'inflammation minimale d'un nuage de poussière : 460 °C (860 °F).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recueillir dans des récipients et bien sceller. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de générer et de disperser de la poussière. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Craint la lumière. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Éviter le rejet dans l'environnement.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Conserver à une température ambiante contrôlée de 15 à 25 °C. Le contenu du flacon est lyophilisé et conservé sous azote. Ce produit craint la chaleur, la lumière et les flammes. Garder sous clef. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Le stockage et l'élimination du produit doivent être contrôlés d'une manière conforme à la réglementation appropriée de l'agence gouvernementale fédérale ou provinciale autorisée à délivrer le permis d'utilisation de ce radionucléide.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	TWA	2 mg/m3

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	TWA	2 mg/m3

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	TWA	2 mg/m3

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	TWA	2 mg/m3

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	TWA	2 mg/m3

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	TWA	2 mg/m3

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)	15 minutes	4 mg/m3
	8 heures	2 mg/m3

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés Si des mesures techniques ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules de poussière sous les limites d'exposition en milieu de travail (LEMT), il faut porter une protection respiratoire appropriée. La ventilation doit être suffisante pour enlever et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou de fumées susceptibles d'être générées lors de la manipulation ou du traitement thermique.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains Gants résistants aux produits chimiques. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Solide.

Forme Solide. Poudre.

Couleur Blanc.

Odeur Légère odeur d'ail.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Modérément soluble (1,0 - < 10 %)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Exposition à la lumière. Chaleur, flammes et étincelles. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. De grandes quantités de matière inhalée peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Une toux irritante est un symptôme commun.
Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané. Peut irriter la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale. Nausée. Diarrhée. De fortes doses produisent des vomissements, des frissons, des vertiges, des douleurs thoraciques, une insuffisance cardiaque et un œdème pulmonaire. De fortes doses peuvent produire un déséquilibre hydrique et électrolytique, y compris une surcharge circulatoire et une acidose à des taux élevés.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Dermatite. Éruption. Peut provoquer une allergie cutanée. Le Sestamibi marqué au technétium Tc-99m a peu souvent été associé à des évènements allergiques et anaphylactiques graves d'œdème angioneurotique et d'urticaire généralisée. Chez certains patients, les symptômes allergiques se développent lors de la seconde injection pendant l'imagerie au Sestamibi marqué au technétium Tc-99m. Les réactions indésirables suivantes ont été rapportées chez plus de 0,5 % des patients : signes et symptômes qui correspondent à une attaque qui se produit après l'administration de l'agent; arthrite transitoire; œdème angioneurotique, arythmie, vertiges, syncope, douleurs abdominales, vomissements et hypersensibilité grave caractérisée par une dyspnée, hypotension, bradycardie, asthénie et vomissements dans les deux heures qui suivent une seconde injection de Sestamibi marqué au technétium Tc-99m. Quelques cas de rougissement, d'œdème, d'inflammation au site d'injection, de sécheresse de la bouche, de fièvre, de prurit, d'éruptions, d'urticaire et de fatigue ont également été attribués à l'administration de l'agent.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)		
Aiguë		
Autre		
DL100	Chien	159 mg/kg
	Souris	66 mg/kg
DL50	Rat	52 mg/kg
Orale		
DL50	Lapin	10 g/kg
	Rat	700 mg/kg
	Souris	1200 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Pour le contenu de la trousse telle qu'elle est vendue avant la reconstitution (non radioactif) : Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

L'intermédiaire actif, Cu(MIBI)4BF4, a été évalué pour son potentiel génotoxique dans une batterie de cinq tests. Aucune activité génotoxique n'a été observée dans le test d'Âmes, les tests CHO/HPRT et les tests d'échange de chromatides sœurs (tous in vitro). À des concentrations cytotoxiques (> 20 µg/ml), une augmentation de cellules présentant des aberrations chromosomiques a été observée lors des tests in vitro sur des lymphocytes humains. Le Cu(MIBI)4BF4 n'a pas montré d'effets génotoxiques lors de l'essai in vivo de micronoyaux chez la souris à une dose qui a provoqué une toxicité systémique et médullaire (9 mg/kg, > 600 X, dose humaine maximale).

Cancérogénicité Pour le contenu de la trousse telle qu'elle est vendue avant la reconstitution (non radioactif) : Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Danger par aspiration La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Aucune donnée n'est disponible sur l'écotoxicité du produit.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure stanneux, dihydrate (CAS 10025-69-1)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	55 mg/l, 48 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

D-MANNITOL (CAS 69-65-8) -3.1

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Pour le contenu de la trousse telle qu'elle est vendue avant la reconstitution (non radioactif) : Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables. Si on doit éliminer des déchets médicaux, comme du sang, des produits sanguins ou des objets tranchants, il faut les traiter comme des risques biologiques et les éliminer en conséquence. S'il ne s'agit pas d'un risque biologique, consulter la réglementation locale, provinciale et fédérale pour une élimination adéquate.
Règlements locaux d'élimination	Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale.
Emballages contaminés	Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 18-Février-2019

Date de la révision -

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Curium fournit les renseignements contenus dans le présent document de bonne foi, mais ne fournit aucune garantie quant à leur compréhension ou leur précision. Le présent document vise simplement à servir de guide pour la manutention appropriée du matériel par une personne correctement formée utilisant ce produit. Les individus recevant ces renseignements doivent exercer un jugement indépendant pour établir leur pertinence pour un usage particulier. CURIUM NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU GARANTIE, EXPRÈS OU TACITE, Y COMPRIS SANS LIMITATION DES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS ICI OU AU PRODUIT AUQUEL LES RENSEIGNEMENTS SE RAPPORTENT. EN CONSÉQUENCE, CURIUM NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE CES RENSEIGNEMENTS, OU DE LA CONFIANCE PLACÉE DANS CEUX-CI.